## République Française Département du Bas-Rhin

## **COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 23 septembre 2025

Séance ordinaire du 23 septembre 2025 - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers: Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. URBAN Denis

Présents : 13 Absents : 02 Date de convocation : 16 septembre 2025

Nombre de procuration(s): 1

<u>Membres présents</u>: Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

<u>Absent(s) excusé(s)</u>: Mmes OFFENBURGER Céline - TANGHE Marielle (Mme TANGHE Marielle a donné procuration à Mme SEATTEL Christiane)

## 8. Renouvellement du bail - Cabinet Infirmier - 52, rue du Général de Gaulle

M. le Maire annonce que le contrat de location du cabinet d'infirmiers sis au 52, rue du Général de Gaulle arrive à échéance en fin d'année.

Mme Laurence LESNIAK, conseillère municipale étant intéressée par ce point, quitte la salle.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler ce bail dans les mêmes conditions que celles en cours.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- après avoir pris connaissance que le bail conclu avec le Cabinet infirmier de Mme Laurence LESNIAK et de M. Patrick GIRARD installé dans le local communal au 52, rue du Général de Gaulle à Innenheim arrive à échéance au 31 décembre 2025,
- APPROUVE le renouvellement du bail au profit de Cabinet infirmier de Mme Laurence LESNIAK et de M. Patrick GIRARD avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026,
- FIXE le montant mensuel HT du loyer à 225,00 €,
- FIXE le montant mensuel des avances sur charges à 20,00 €,
- AUTORISE M. le Maire à signer le nouveau bail à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

Mme LESNIAK revient dans la salle.

Nombre de votants : 13 (12 présents + 1 procuration)

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Le secrétaire de séance, M. URBAN Denis. Délibération certifiée conforme. Innenheim, le 26 septembre 2025 Le Maire,

M. Jean-Claude JULLY.

E Bas-Rin

Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

2 9 SEP. 2025